

Synthèse des contributions de la session 2 de l'atelier

« Adaptation » du 24/11/2011

Introduction

Introduction de la Région (Valentin Lyant) et de la DREAL (Frédéric Berlioz) :

Etant donné le calendrier serré d'élaboration du SRCAE, une partie des documents et des orientations a été rédigée. La Région tient cependant à rappeler que rien n'est figé, l'ensemble des documents peut être modifié et amendé.

La Région rappelle également que les participants ont la possibilité de contribuer à tous les ateliers, y compris ceux auxquels ils ne sont pas inscrits.

La DREAL rappelle le calendrier : nous sommes actuellement dans une phase active de rédaction, et de travail sur les objectifs et orientations, la première version de projet devant être finalisée pour fin janvier.

Il est donc nécessaire de réagir assez rapidement aux éléments qui seront transmis dans la continuité de cet atelier, c'est-à-dire **avant le 9 décembre**.

Les contributions attendues des participants concernent le contenu des orientations (description, acteurs concernés, cadre de mise en œuvre opérationnelle). Les orientations sont résumées dans le tableau des orientations.

Afin de pouvoir intégrer ces éléments facilement, il est demandé à chaque contributeur de rappeler les numéros des orientations auxquelles il souhaite apporter des compléments ou des modifications.

RAPPEL : possibilité de contribuer aux orientations de l'ensemble des thématiques

Liste des participants :

Entité	Prénom	Nom	Fonction	
ADEME	Christiane	CHARTIER		présent
AFOC/CTRC	Patrick	EVEILLEAU	Secrétaire général	présent
Agence de l'Eau	Cécile	MONIERE	chargée d'études	excusé
ATMO PACA	Yann	CHANNAC-MONGREDIEN		présent
CA Fréjus St Raphaël	Dominique	ETIENNE	Chargé de Mission PCET	présent
CAPAE	Christelle	DEBLAIS	chargée de mission développement durable	présent
CG 04	Patrick	MATHIEU	Chef du service environnement	présent
CG 05	Michel	ANDRE	Responsable mission Energie	présent
CG 13	Delphine	VITALI	chef de service énergie déchets	présent
Chambre régionale agriculture	Claude	BAURY		présent
DRAAF	Claude	BALMELLE	service économie agricole développement rural	excusé
DREAL	Marc	AULAGNIER	Chef d'unité Climat information connaissance	présent
INRA	André	CHANZY		présent
PNR Camargue	Dominique	VERGNAUD	chef de pôle	excusé
Région	Catherine	RETORE	SECA	présent
Région	Agnès	VERDEAU	SEOP	présent
Région	Aurore	LEROUX	Service Agriculture	excusée
SGAR	Emmanuel	SADOUX	Mission stratégie études évaluation	présent
Territoire et environnement	Laurence	VEYER		présent
URVN	Joseph	WOLFERS	chargé de mission climat air énergie	présent

Introduction

Une des questions ressorties suite à l'atelier 1 est la question de la territorialisation des impacts et des enjeux (certains enjeux sont importants partout). Un tableau a été réalisé afin de rendre compte des impacts et enjeux selon les différents types de territoires.

Les contributions inter-ateliers ont été nombreuses : 10 personnes de l'atelier ont participé à ce travail pour un total de 40 contributions. Cela a notamment permis de compléter les « fiches initiatives » en matière d'adaptation sur les territoires (comprenant une partie « initiatives » et une partie « pistes de réflexion ». Sur la base de ces contributions, Sogreah a réalisé un travail de synthèse et de montée en abstraction afin de dégager des pistes de contenu stratégique (le SRCAE n'ayant pas vocation à descendre jusqu'au plan d'action).

Remarque de l'agglomération d'Aubagne : ajouter le maître d'ouvrage dans le tableau des initiatives.

Objectif de l'atelier 2 : l'objectif de l'atelier est de définir les grandes orientations stratégiques d'adaptation au changement climatique, pour répondre aux vulnérabilités et aux enjeux.

Remarques préliminaires :

- Etant donnée la contrainte de temps, le choix méthodologique qui a été fait pour cet atelier est de proposer, pour chaque thématique, des orientations et des pistes de contenu et de les discuter en atelier.
- Pour tenir compte de la transversalité des thématiques, ces orientations, une fois validées lors de l'atelier, seront mises en cohérence avec les 5 grandes thématiques retenues dans les Schémas régionaux (Transports et urbanisme, Agriculture et forêts, Industries et services, Production EnR et Transversal).

Ex : pour le confort thermique en été, une initiative citée est la réalisation d'opérations exemplaires de réhabilitation sans climatisation. Pour l'orientation en lien avec le confort thermique, un lien sera fait avec la thématique bâtiment (intégrer dimension confort thermique dans l'ensemble des politiques d'urbanisme).

Cahier des charges de l'atelier :

Pour chaque thématique, l'orientation devra englober la totalité de l'enjeu, et rester à un niveau stratégique, sans entrer dans le détail des actions. Cependant, dans le contenu de chaque orientation pourront être cités des exemples d'action, afin d'apporter des éléments pour la réalisation des PCET. Les orientations doivent donc rester très générales, mais ont vocation à être déclinées au niveau de chaque territoire à travers les PCET.

Pour chaque orientation proposée, le travail de concertation a porté sur :

- Le libellé de l'orientation
- Le contenu de l'orientation
- Les acteurs et partenaires
- Le cadre opérationnel

Les contenus possibles ont été classés en 4 grands types de contenu :

R: Recherches/Etudes complémentaires/Outils
S: Sensibilisation/Formation/Information
G: « Gouvernance » (organisation, réglementation, fiscalité, aides...)
T: Travaux/Aménagement

Ci-dessous un relevé des débats/remarques avec proposition de nouveaux libellés prenant en compte les discussions.

Les risques naturels

- **Libellé de l'orientation**

Discussion sur le libellé « Enjeu » proposé: « Réduire la vulnérabilité aux risques naturels actuels et futurs, et en particulier intégrer celui, encore peu pris en compte, de submersion marine sur le littoral. »

Question : Pourquoi on insiste tant sur la submersion littorale, alors qu'il y a beaucoup de risques inondations et que l'actualité nous démontre que cet enjeu devient fort ces dernières années ?

→ On propose de pointer (« en particulier ») le risque submersion dans le SRCAE car celui-ci demande une réflexion à long terme (2050). L'idée est que le Schéma peut être l'occasion de mettre en valeur cet enjeu submersion marine, qui reste un peu tabou. Il n'en demeure pas moins que l'urgence à court terme reste le risque inondations, très présent, pris en compte dans les PPI, mais pour lequel il est également nécessaire de se préparer à une augmentation en fréquence et en intensité.

Remarque d'un participant : la question de la submersion n'est pas « moins » prise en compte : ex : charte en Camargue

Conclusion du débat : le groupe souhaite le rajout « et inondations »

Libellé proposé suite à l'atelier:

Enjeux : Réduire la vulnérabilité aux risques naturels actuels et futurs, en particulier les risques d'inondations sur l'ensemble du territoire et de submersion marine sur le littoral.
Orientation : Faire des choix de gestion foncière et d'aménagement anticipant l'évolution des risques naturels futurs, incluant les options de retrait stratégique, dans les zones inondables et les zones à risque de submersion marine.

- **Contenu de l'orientation**

Terme à ajouter : en règle générale, parler de réduction de la vulnérabilité (et non gestion du risque)

Question : Est-ce que le changement climatique est pris en compte dans le cadre de la directive inondations, sur laquelle travaille la DREAL ? → Ces deux travaux pourraient s'alimenter mutuellement.

Commentaire DREAL : La directive européenne inondation prend en compte le changement climatique :

- la méthodologie de gestion du risque inondation qu'impose la directive s'appuie en premier lieu sur l'évaluation préliminaire du risque inondation. Cette évaluation peut prendre en compte les évolutions à long terme susceptibles d'influencer le niveau de risque, notamment le changement climatique
- ensuite, les cartes des zones inondables sont établies en fonction des niveaux de crue centennale et décennale, mais intègrent également, et c'est nouveau, un scénario d'événement extrême. Les scénarios extrêmes sont même les premiers à regarder. Ainsi la crue centennale n'est plus considérée comme un maximum sur la base duquel sont dimensionnés les projets.

→ la directive européenne inondation et sa transcription dans les plans de gestion du risque inondation participe bien de la réduction de la vulnérabilité au changement climatique.

Remarques à intégrer :

- Application de la directive Inondations : que peut-elle apporter, que manque-t-il ?
- Important de se mettre en marche collectivement sur la réduction de la vulnérabilité aux inondations : en effet, il y a un décalage entre les PPI mis en place et l'actualité (cf inondations récentes, on s'aperçoit qu'on est un peu dépassé)
- Bien dire de prendre en compte le changement climatique dans les PPI et la directive inondations sur laquelle travaille la DREAL: les démarches actuelles de prévention sont basées sur les statistiques historiques (de crues centennales, décennales...) qui ne reflètent pas le risque inondation futur.
- Bien faire le lien avec la directive inondations (EPRI : évaluation préliminaire du risque inondation, sélection des territoires à risques inondation importants, projets PAPI...)
- Risque submersion : Nécessité de faire un travail de réflexion et de prospective sur ce risque.
- ADEME : Culture du risque : Ajouter l'aspect local, il doit y avoir aussi une culture locale du risque car les enjeux varient beaucoup selon les territoires (échelle locale : les PAPI Plan d'Action pour la Prévention des Inondations)
- Pour le risque inondations, ajouter le renforcement de la solidarité amont aval, à l'échelle des bassins versants (concerne l'écoulement de l'eau)
- Risque incendie : mentionner la vulnérabilité des réseaux électriques

- **Acteurs**

Préfecture de Région et maires, Collectivités territoriales, notamment en charge de l'urbanisme (via outils SCOT, PLU), Comité Inondations de Bassin Rhône-méditerranée (parties prenantes), Chambre agriculture (plans d'action en cours), réseau associatifs

- **Cadre opérationnel**

Pans de Prévention des Risques, Directive inondations, outils d'aménagement (SCOT, PLU)

Commentaire : Distinguer ce qui est prescriptif, réglementaire, et ce qui ne l'est pas (PPR, PPRI, sont prescriptifs)

Santé

- **Libellé de l'orientation**

Sur le thème « maintenir qualité du système de surveillance (maladies vectorielles), qualité de l'eau, allergies, etc..., ne pas oublier la qualité de l'air.

Question : Pourquoi citer les PPR dans l'orientation?

→ Au-delà des traumatismes physiques lors d'événements extrêmes, le retour d'expériences récents sur les événements extrêmes font état de traumatismes psychiques d'importance en matière de santé publique. Il faut donc prendre en compte la gestion des états de choc post traumatique.

Dans l'orientation, le ciblage ne devrait pas concerner uniquement les personnes vulnérables **mais toute la population, avec actions ciblées sur les personnes les plus vulnérables**

Libellé proposé suite à l'atelier:

Enjeux : Réduire la vulnérabilité des populations aux risques sanitaires accrus en relation avec le changement climatique : renforcer les moyens de prévention et de lutte contre les canicules ainsi que les systèmes de surveillance et d'alerte régionaux (maladies à transmission vectorielle, allergies, qualité de l'air et de l'eau, inondations...)

Orientation : Evaluer /améliorer en continu les dispositifs régionaux et départementaux de veille, de surveillance et d'alerte et de gestion opérationnelle des risques sanitaires en lien avec les dispositifs existants (PRSE - Plan Régional Santé Environnement, Plans canicule départementaux, PPRI, réseaux Sentinelle...)

- **Contenu**

Sensibilisation : aller plus loin que l'information: Les personnes fragiles vont être les premières touchées, « protéger », « veiller » à ce que le CC n'aggrave pas encore les inégalités, organiser/renforcer les solidarités, ajouter la dimension sociale dans le contenu

Ex action concrètes en relation avec les plans canicule : listing, repérage personnes âgées, réaménager les horaires de travail

- **Acteurs**

Pilote : ARS (Agence Régionale de la Santé), Services sociaux des collectivités,

Réseaux de surveillance sanitaire, personnels de terrain (professions de santé et d'aide sociale)

AASQA (Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air, en région : ATMO PACA)

Associations de solidarité

Représentants des acteurs économiques (travailleurs) : chambres consulaires pour sensibiliser en particulier PME et personnes travaillant à l'extérieur, réseau santé au travail

- **Cadre opérationnel**

Plan Régional Santé Environnement de l'ARS, Plan canicule départementaux, organisations en charge veille moustique, Réseau Sentinelle etc.

Confort thermique en ville

- **Libellé**

Discussion autour de 2 thèmes :

- le confort thermique dans les bâtiments ne concerne pas uniquement les villes, par contre les Ilots de Chaleur Urbains (ICU) ne concernent que les villes. Dans le même temps, Il y a un enjeu régional sur la population urbaine (90% de la population régionale est urbaine) : ceux qui ont les moyens quittent la ville (péri-urbanisation) → limiter ce phénomène
- en montagne (ex :Gap) le bâti doit prendre en compte la double problématique très chaud l'été mais aussi très froid l'hiver. En effet, le changement climatique peut aussi se traduire par une plus grande variabilité avec de possibles pics de froid l'hiver.

Un enjeu de sécurisation électrique de l'Est PACA en général pour éviter le risque de défaillance, tout en évitant le développement massif de la climatisation (cf orientation sur l'énergie)

Le groupe est d'accord avec 2 volets de l'orientation, qui présentent plusieurs échelles (bâtiment, quartier, ville, agglo) :

- Travail au niveau des bâtiments, de l'aménagement

- Travail sur le rafraîchissement des espaces extérieurs via la nature en ville

Bien mentionner que cela concerne le neuf et la rénovation

Question : Sur les ICU : Faut-il raisonner à l'échelle de villes ou d'agglomérations ?

→ Au niveau scientifique : on sait repérer ICU, mais on ne sait pas forcément prévoir à l'avance les l'impact des aménagements sur la réduction des ICU (travail de modélisation en cours, programme Epicéa par exemple), à noter un manque de références techniques, un nécessaire travail de R&D sur ce sujet.

Suggestion de libellé : « Aménager », plutôt que développer des villes

Libellé proposé suite à l'atelier:

Enjeux : Préserver la qualité de vie des populations et l'attractivité des espaces urbains face aux périodes de forte chaleur en améliorant le confort thermique du bâti - neuf et ancien - et la climatologie globale des espaces urbains.

Orientation : Promouvoir l'aménagement d'espaces urbains globalement adaptés aux chaleurs excessives et réduire localement les îlots de chaleur, via des techniques architecturales et des aménagements urbains « bioclimatiques » (favorisant la nature en ville, le traitement des surfaces, la circulation de l'air...).

- **Contenu**

Traitement des surfaces pour lutter contre l'effet albédo (privilégier les surfaces claires) : toitures, façades, revêtement de sols

Mentionner le développement de l'agriculture périurbaine dans les projets de végétalisation

Démarches exemplaires de réhabilitation : préciser « sans climatisation *électrique* » (solutions de rafraîchissement)

- **Acteurs**

Pilote principal : Région pour projets pilotes, collectivités territoriales, communes (avec un effort de conviction à faire dans certains cas), services urbanisme des villes, services espaces verts.

Acteurs : ABF, Envirobat, BDM, ADEME

Remarque : signaler que cela est à prendre en compte dans les formations d'architecte

- **Cadre opérationnel**

Projets d'urbanisme, trames vertes et bleues urbaines, démarches écoquartiers, démarches de rénovation des logements (en relation avec les questions de précarité énergétique) PLU, PCET, lien à faire avec la démarche BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens)

Tourisme

- **Libellé**

Enjeu : Ok sur l'enjeu de l'attractivité touristique sur les 2 grands types de zones : montagne (très axé sur le ski, même si un effort de diversification est constaté) et mer. En revanche, il manque la zone « arrière-pays » non négligeable sur le plan touristique (saison estivale, tourisme d'eau...) qui est soumise à plusieurs contraintes : augmentation des températures, risque incendie, risque inondations – déjà un certain nombre de massifs qui sont interdits l'été - impact sur l'utilisation touristique des plans d'eau (difficultés pour tenir les cotes en période estivale d'où une menace pour l'activité économique)

Dire plutôt territoire de montagne que stations

Problème de la transition pour certaines stations de montagne dont la survie économique dépend de l'enneigement

Libellé proposé suite à l'atelier:

Enjeux : Préserver l'attractivité de toutes les zones touristiques dont la vulnérabilité est accrue par le changement climatique: les territoires de moyenne montagne qui devront réduire leur vulnérabilité aux activités dépendantes de l'enneigement, les zones littorales soumises au risque de submersion marine et/ou à l'inconfort thermique estival et l'arrière pays surexposé au risque incendie, à l'inconfort thermique estival et à de possibles contraintes sur les activités d'eau.

Orientation : Intégrer l'adaptation au changement climatique dans les démarches de développement touristique existantes (diversification, écotourisme..) pour en saisir les opportunités éventuelles et/ou anticiper les éventuelles transitions / reconversions.

- **Contenu**

Faire un diagnostic des zones à risque de rupture et nécessitant la conversion

Le volet responsabilisation des touristes est important

Il existe de nombreuses démarches d'écotourisme intéressantes en région qui peuvent être assimilées à des actions d'adaptation sans que le lien soit fait de façon explicite : d'où l'intérêt de faire ce lien.

Reconversion : se prépare longtemps à l'avance

- **Acteurs**

Pilotes : Direction Régionales du Tourisme (DRT), Comité Régional du Tourisme (CRT), Comité de massifs

Compétence département : Plan Départemental Espaces Sites et Itinéraires

Acteurs du tourisme : associations professionnelles, chambres de commerce, usagers...

Les collectivités territoriales mais avec des compétences variables.

La DREAL souligne que la compétence touristique est assez diluée.

- **Cadre opérationnel**

Contrats Valléens, Conventions de massifs, Schéma Régional de Développement Touristique de PACA: « Faire de PACA une référence en matière de tourisme durable », PDESI (Plan Départemental Sites et Itinéraires)

Approvisionnement énergétique

On ne traite dans cet atelier que des risques énergétiques liés au changement climatique à savoir la question de la vulnérabilité de l'approvisionnement aux événements extrêmes d'une part et la question de la gestion de la pointe estivale (en relation avec à l'augmentation des températures moyennes et la gestion de l'augmentation de la demande en solutions de rafraîchissement). La problématique énergétique globale, notamment en lien avec la production EnR est abordée dans les autres ateliers.

- **Libellé**

Orientations à traiter plutôt dans les risques ou dans la MDE? Voir au moment de la consolidation du Schéma comment on intègre ces données.

Question : A-t-on une idée des risques sur les ouvrages ? ex : RTE travaille sur la sécurisation de son réseau au risque tempête (fin du programme en 2017), mais ne prend pas en compte risque incendie.

M Roux : En ce qui concerne la sécurisation électrique de PACA face au changement climatique, il faut distinguer 2 aspects : les risques naturels et le risque de défaillance du réseau lié à des appels de charge estivaux eux-mêmes dépendants du changement climatique :

- La vulnérabilité « physique » du réseau face aux risques naturels (incendies, tempêtes, inondations): on est très sensibilisé au risque incendie, mais moins sur l'aspect tempête

- problématique de la maîtrise du risque de défaillance lié à la pointe (hivernale aujourd'hui mais aussi estivale dans le futur) : il faut travailler sur MDE (ex : réduire la croissance de la demande, éviter le recours à la climatisation électrique), les EnR locales, les réseaux intelligents (lissage des pointes)

Libellé proposé suite à l'atelier:

Enjeu : Réduire la vulnérabilité de l'approvisionnement électrique de la région face au changement climatique : la vulnérabilité du réseau face aux risques naturels d'une part et le risque de défaillance (futur) en relation avec les possibles futurs appels de charge estivaux d'autre part.

Orientation : Sécuriser les ouvrages électriques contre les risques naturels et anticiper le risque de défaillance future du réseau via la MDE

Autres remarques :

- Réorientation des usages électriques vers des usages moins consommateurs (meilleure efficacité énergétique)
- Consommer moins mais sans perte de qualité d'usage (ex : Pompes à Chaleur pour remplacer des convecteurs électriques)
- Potentiel PV, biomasse : on évoque peu les impacts/projets sur la production hydraulique (très sensible à la diminution de la ressource en eau)

- **Acteurs**

Préfecture de région (fixer les objectifs de sécurisation), Région, collectivités locales, gestionnaires des infrastructures, syndicats d'électricité, ERDF, RTE, Capénergies, ADEME, consommateurs

- **Cadre opérationnel :**

Contrats de délégation de service public entre l'État et les fournisseurs et distributeurs d'énergie, Schéma de raccordement électrique RTE

A compléter via les contributions

Ressources en eau

- **Libellé**

Discussion sur la pertinence des scénarios prospectifs et des bassins: est-ce nécessaire de réaliser des scénarios sur tous les bassins versants ? A quelle échelle un scénario prospectif a du sens ?

M. Roux : il est possible de réaliser des scénarios prospectifs sur tous les bassins versants, c'est la bonne échelle et c'est pertinent, les méthodes existent (méthode Vulcain horizon 2030 et 2050, R2D2 sur bassin de la Durance-Verdon horizon 2050, Agence de l'eau initie des études volumes prélevables...)

M. Baudry : Région service eau et milieux aquatiques, nombreuses études avec résultats très controversés, l'étude SOURCE est une bonne source (M. Gentillet).

INRA : La prospective climatique (notamment pluviométrie) est incertaine de toute façon

A noter : le 12 décembre, réunion sur les orientations stratégiques sur la gestion de la ressource en eau en PACA

Attention : les SAGE ont surtout un objectif de qualité du milieu, il faut s'assurer qu'ils prennent bien en compte le changement climatique

Libellé proposé suite à l'atelier:

Enjeux : Connaître et confronter l'évolution de la ressource en eau (en grande partie dépendante du changement climatique) et de la demande (usages) à différents horizons (court et long terme) pour anticiper la concurrence entre les différents usages de l'eau.

Orientation : Pour chaque bassin pertinent, prendre en compte les scénarios prospectifs d'évolution de la ressource et de la demande dans l'élaboration des SDAGE et des SAGE : rechercher toutes les formes d'optimisation de la ressource et de la demande.

- **Contenu**

Gouvernance globale: les contributions des acteurs suggèrent l'idée d'avoir un niveau de gouvernance « au-dessus » des SAGE et des SDAGE à l'échelle de territoires pertinents qui restent à déterminer au cas par cas (bassin versant, Pays, transfert du Verdon, autre). Cette idée est approuvée par l'assistance.

M. Roux « : les élus ne sont pas assez engagés dans la gestion de l'eau qui reste trop une affaire de techniciens gestionnaires de milieux aquatiques → il est nécessaire de mettre en place une gouvernance globale avec toutes les parties prenantes pour prendre en compte tous les enjeux de l'eau

Agglomération d'Aubagne : La gouvernance de l'eau s'entend pour l'eau mais sous toutes ses formes (milieu naturel, eau potable, eaux pluviales, etc.).

Contribution du groupe : « Mettre en place « DES » gouvernances à des échelles territoriales pertinentes (à déterminer : bassins versants, mais parfois plus larges) incluant tous les acteurs (agence de l'eau, collectivités, élus, acteurs agricole, industriels, touristiques, concessionnaires ou

délégués...) afin de mettre en cohérence dispositifs existants /options futures de gouvernance partagée de l'eau.

Une gouvernance globale à l'échelle de territoires pertinents permet une anticipation de la concurrence entre les usages : Par exemple, sur le bassin Durance-Verdon, un système de gestion prévisionnelle donne une visibilité sur la ressource disponible pour la saison. En matière de gestion opérationnelle, cela permet par exemple aux professionnels du tourisme d'adapter leurs pontons (en fonction de l'évolution de la cote). Autre exemple, le système de liaison hydraulique Verdon/Saint Cassien – Sainte Maxime.

Actions sur la demande en eau : économies d'eau

M. Roux : Le levier économies d'eau est très important : « Mettre en place une vraie politique publique d'économies d'eau » avec un accompagnement fort et une prise en compte dans les PCET

Rajouter demande et usage (techniques et aménagements pour réduire l'usage)

Agglomération d'Aubagne : Il faut poser la question de quelle eau pour quel usage (on utilise de l'eau potable pour tout)

Rajouter optimisation des réseaux d'irrigation

M. Roux : « Mettre en place et faire vivre une gestion prévisionnelle des besoins en eau » (côté irrigants notamment, un intérêt à mieux prévoir l'évolution de leurs consommations)

Transversal avec rénovation bâtiment : compteurs individuel (pour l'eau et l'énergie)

- **Cadre opérationnel et acteurs**

Acteurs : Agences de l'eau, Collectivités territoriales, élus, usagers de l'eau

Cadre opérationnel : SAGE, SDAGE, contrats de canal...

Agriculture et forêt

- **Libellé**

M. Baurly : Le libellé de l'orientation est trop détaillé

Discussion sur un libellé simplifié :

Propositions : Sécuriser les filières agricoles et sylvicoles face aux changements climatiques (incendies, T°C, modifications variétales) car on a un enjeu de disparition de certaines filières

Propositions : Accompagner les filières agricoles et sylvicoles dans la réduction de leur impact sur les émissions de GES et accompagner l'agriculture dans son adaptation (accompagner et anticiper)

Propositions : Maintenir sur le territoire une activité agricole et forestière dynamique (pérenniser l'activité)

Choix du verbe : Préserver (car il y a un enjeu de disparition de certaines filières)

INRA : Préserver les espaces irrigables à faible coût

Libellé proposé suite à l'atelier:

Enjeux :

Enjeu : Anticiper les nécessaires adaptations/mutations des pratiques agricoles et forestières pour maintenir une activité agricole sur le territoire.

Orientation : Préserver les filières agricoles et forestières et/ou élaborer des stratégies d'adaptation par filière pour faire face aux contraintes fortes exercées par le changement climatique

Concernant la filière agricole, un lien est à faire avec l'atténuation (une orientation transversale pour une agriculture durable) ?

- **Contenu**

Question : Promotion des circuits courts ? A traiter dans la partie modes de vie et de consommation. (Faire référence aux études de l'INRA sur les circuits courts). Le développement des circuits courts peut aussi répondre à l'augmentation des prix de l'énergie. Cette question concerne davantage l'atténuation que l'adaptation, mais l'INRA souligne que l'impact sur le bilan énergétique des produits n'est pas systématiquement positif.

Extrait du site de l'INRA sur les circuits courts et le développement durable :

Les circuits courts sont effectivement fréquemment présentés comme plus « durables » que les circuits longs. Si sur certains aspects (augmentation de la biodiversité cultivée, éventuelle « écologisation » des pratiques), c'est, sous réserve d'inventaire, probablement le cas, les circuits courts n'ont pas que des avantages en termes d'impacts environnementaux. En particulier, la proximité géographique entre producteur et consommateur n'est paradoxalement pas toujours synonyme de faible quantité d'énergie dépensée. Au contraire même : les études récentes, faites notamment en Allemagne, comparant pour différents produits (viande d'agneau ou de bœuf, jus de pommes, vin ...), les bilans énergétiques entre filières courtes et longues, montrent l'avantage fréquent de ces dernières, du fait de l'organisation logistique optimisée depuis des décennies en filières longues (en transport maritime notamment). Des travaux sont réalisés pour calculer des indicateurs environnementaux des aliments vendus en circuits courts, mais la marge de manœuvre

dans ces circuits est grande en termes d'organisation logistique.

M. Chanzy INRA : Il y a un enjeu très important de protection des terres contre l'urbanisation, en particulier celles qui sont facilement irrigables et qui disparaissent. En effet, de nombreuses terres facilement irrigables (à faible coût) sont en train d'être sacrifiées alors même que l'irrigation est le facteur premier de l'agriculture dans la région (cf voir ce qui se passe en Espagne où toute l'activité agricole est basée sur l'irrigation). Notion de préemption de surfaces agricoles.

Notion de sécurisation de l'alimentation en eau dans les zones déficitaires (difficile de faire financer stockages supplémentaires via de grands ouvrages, ex : retenues collinaires)

Sensibilisation/formation : agriculteurs **et forestiers**

Forêt : on réfléchit à 100 ans, pour l'agriculture il est plus facile d'adapter les pratiques au fur et mesure

A noter le colloque du 30/10/2010 « observer et s'adapter aux changements climatiques en foret méditerranéenne » organisé par l'Association Forêt Méditerranéenne

- **Acteurs**

Services de l'Etat, Conseils Régionaux, Chambres d'agriculture, ONF, les forestiers, les instituts techniques (INRA, Gip Ecofor), Réseau Aforce (associant forestiers et chercheurs et consacré à l'adaptation des forêts au changement climatique), agence de l'eau, irrigants...

- **Cadre opérationnel**

A compléter via les contributions

Biodiversité

- **Libellé**

Pas de remarques sur le libellé

- **Contenu**

Il est effectivement important de mentionner le rôle de l'agriculture dans la gestion des espaces naturels et agricoles dans la mesure où ceux-ci sont intimement liés, c'est d'ailleurs un des fondements de l'agroécologie :

- un travail est mené entre la profession agricole et le conservatoire des espaces naturels au niveau national et dans le Var et le Vaucluse (Travaux de comptage, de répertoire des espèces, etc...)

- les espaces agricoles font et feront partie des trames vertes et bleues

INRA : Notion de services écosystémiques rendus, faire des études coûts bénéfiques sur la biodiversité (notamment trames vertes et bleues)

Agglomération d'Aubagne : Mettre en place un observatoire régional de la biodiversité

Problèmes liés à l'artificialisation des sols et à l'urbanisme

Gestion/Valorisation des espaces naturels : Confirmation du rôle de l'agriculture et du tourisme dans la protection des espaces naturels

Sensibilisation du public : ex : Agglomération d'Aubagne, promenades pédagogiques en forêt pour montrer au public que le changement climatique se voit déjà

- **Acteurs**

Services de l'Etat, Région, Collectivités territoriales, Instituts de recherche (INRA, CEF), Chambres d'agriculture, Conservatoire du littoral, Fédération des Parcs Naturels Régionaux, Parc nationaux de France, CRT, Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de PACA

- **Cadre opérationnel**

Le cadre opérationnel de préservation/gestion de la biodiversité est en grande partie déjà en place.

ZNIEFF, Natura 2000, TVB et leur déclinaison régionale via les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) (le SRCE de PACA doit être élaboré d'ici 2012)

CONCLUSION DE L'ATELIER

A la suite de l'atelier sera entrepris un travail de consolidation et de reformulation des enjeux et orientations pour prendre en compte les contributions des acteurs présents.

INRA : Concernant l'orientation transversale sensibilisation, M. Chanzy souligne l'importance d'avoir des indicateurs territoriaux « parlants » de suivi des grandes tendances du changement climatique pour sensibiliser les élus, les collectivités, les citoyens (ex : chiffres sur le stress hydrique sur un territoire), données sur les modifications sur la phénologie, la productivité...).

Toujours dans le cadre de la sensibilisation, intérêt d'un observatoire régional du changement climatique ? Quels objectifs pour un observatoire ? (Statique, mobilisateur...)

ADEME : Orientation transversale « connaissance : mentionner l'importance des retours d'expérience, maintenir et utiliser ce qui existe (ex : remontées des PCET)